



Communiqué commun

Rendez-vous salarial du 17 mars : les agents publics exigent des mesures fortes

Les organisations syndicales de la Fonction publique - Cgt, Cfdt, Cgc, Fa-Fp, Fsu, Solidaires et Unsa - se sont souvent retrouvées, ces dernières années, pour faire le point sur la situation des agents des trois versants de la fonction publique et intervenir unitairement sur nombre de sujets propres à garantir la qualité du service public à tous les citoyens.

Dans une période où nombre de réformes impactent le travail des agents, les organisations signataires portent ensemble le nécessaire respect du statut général de la Fonction publique, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la lutte contre la précarité et l'exigence d'emplois statutaires en nombre suffisant pour faire face aux besoins, l'amélioration des conditions de travail et le pouvoir d'achat des agents publics.

Aujourd'hui, à quelques jours de l'ouverture des négociations salariales dans la Fonction publique, elles rappellent leur exigence qu'il soit mis immédiatement fin au gel du point d'indice et que celui-ci soit revalorisé significativement pour conforter les salaires de tous les agents

En effet, la politique d'austérité salariale a abouti à une baisse constante de leur pouvoir d'achat. Pour les organisations syndicales, l'heure est venue de mettre un terme au contentieux salarial qui s'est accumulé depuis des années!

Les agents de la fonction publique jouent un rôle déterminant pour la cohésion de toute la société. La reconnaissance de leur travail et de leur engagement quotidien en faveur de l'intérêt général ne peut plus attendre.

Le gouvernement s'est engagé à ouvrir des négociations salariales. Ce rendez-vous **aura lieu le mercredi 17 mars et doit** déboucher sur des mesures fortes.

Les organisations syndicales, Cgt, Cfdt, Cgc, Fa-Fp, Fsu, Solidaires et Unsa porteuses des exigences des agents publics jugeront à cette aune les annonces qui seront faites par le gouvernement.

Si celles-ci étaient trop éloignées de leurs attentes et de celles des personnels qu'elles représentent, elles en appelleront à la mobilisation des agents de la Fonction publique y compris par la grève et les manifestations.

Dès à présent, elles inscrivent cette possibilité d'action le **22 mars prochain** et se retrouveront dès après le rendez-vous salarial pour confirmer ou non cette mobilisation.

Paris, le 26 février 2016